CALENDRIER 2027

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

DES DÉCHETS MÉNAGERS

FERNELMONT

Tableau 2027 des collectes

0* Jour de passage inhabituel | Déchets ménagers résiduels & déchets organiques | Papiers & cartons | PMC | Encombrants

BIERWART, CORTIL-WODON, FORVILLE, FRANC-WARET, HEMPTINNE, HINGEON, MARCHOVELETTE, NOVILLE-LES-BOIS, PONTILLAS, TILLIER

Toutes les collectes ont lieu le **jeudi (jour de passage inhabituel le samedi*)**

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Déchets ménagers résiduels & déchets organiques	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30
PMC	7, 21	4, 18	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	2, 16, 30	14, 28	13*, 25	9, 23
Papiers & cartons	14	11	11	8	8*	3	1, 29	26	23	21	18	16

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au **081/26.04.00**. Infos: www.laressourcerie.be

Collectes 2027 dans les recyparcs: Vélos: samedi 17 avril | **Jouets:** samedi 9 octobre

DATES DE FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE RECYPARC

Vendredi **01/01/2027**, Samedi **02/01/2027**, Samedi **01/05/2027**, Jeudi **06/05/2027**, Mercredi **21/07/2027**, Jeudi **07/10/2027**: Journée des préposés, Jeudi **11/11/2027**, Vendredi **24/12/2027**: Fermé à partir de 12h, Samedi **25/12/2027**, Vendredi **31/12/2027**: Fermé à partir de 12h

CONSIGNES GÉNÉRALES pour une bonne collecte des déchets.

HORAIRES

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte **ou la veille au soir après 18h.** Attention, en juin, juillet et août,en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.

INTEMPÉRIES

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.

DÉCHETS COUPANTS

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant ou dérogatoire, **emballez les déchets coupants dans du papier journal,** de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.

POIDS MAXIMUM

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**. Le poids des conteneurs de 140 litres ne doit pas dépasser **70 kg** et ceux de 240 litres **110 kg**.

UN SOUCI DE COLLECTE?

Consultez prioritairement notre site **bep-environnement.be** ou appelez le **081/718.211**

DÉPÔTS

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs PMC soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collectes.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs de déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

LE SAC **PMC**



EMBALLAGES EN PLASTIQUE


Bouteilles


Flacons


Barquettes et raviers


Pots et tubes




Sacs et sachets


Films


Capsules de boissons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES


Canettes et boîtes de conserve


Aérosols


Barquettes et raviers


Couvercles, bouchons et capsules


Capsules de boissons

CARTONS À BOISSONS



INTERDIT



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



CONSIGNES À SUIVRE



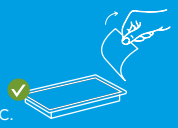
Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles, remettez le bouchon.





Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

INTERDIT DANS LE SAC PMC

DIRECTION **RECYPARC**

Les batteries et piles



Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...)



Les bonbonnes de gaz



Les emballages avec bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L

Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

La frigolite



Autres objets :



DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**



COMMENT TRIER LES **DÉCHETS DANGEREUX ?**

Déchets **S**péciaux des **M**énages



EMBALLAGES **VIDES*** *bien vidés

- **AVEC** bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



- **AVEC** un de ces 2 symboles



EMBALLAGES **NON-VIDES***

Avec un de ces pictogrammes de danger



EMBALLAGES **VIDES OU NON-VIDES**

- d'huile de moteur et de lubrifiants, de carburants, de pesticides, de colles, de peintures et vernis, de bombes de mousse polyuréthane, tubes de silicone

ATTENTION, pas repris au recyparc, appelez le 112

PMC



EMBALLAGES **VIDES*** *bien vidés, bien égouttés, bien raclés

- **SANS** bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



- **SANS** un de ces 2 symboles



- Emballages durs avec une contenance inférieure à 8 litres
- Exemples d'emballages :


Aérosols* (désodorisant, mousse à raser...)


Détachant textile


Liquide de rinçage


Nettoyant WC

Gel WC

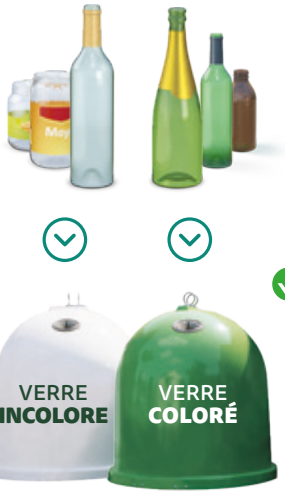
Lessive / adoucissant

* Tous les aérosols vides sont autorisés dans le Sac PMC sauf les aérosols des produits repris dans la colonne des Déchets Spéciaux des Ménages (comme une bombe de peinture, de vernis, etc.)

Des doutes? N'hésitez pas à vous adresser aux préposés du recyparc.

LES BULLES À **VERRE**





Le verre coloré et incolore ont chacun leur place.

INTERDIT DANS LES BULLES


Couvercle en métal


Capsule


Couvercle en plastique

→ DIRECTION **SAC PMC**


Porcelaine


Miroir ou verre plat cassé


Néon et ampoule


Bouchons en liège

→ DIRECTION **RECYPARC**

Opaline


Cristal


Le verre résistant aux hautes températures

→ DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

PLUS DE PLACE DANS LES BULLES ?

- Rendez-vous vers d'autres bulles à verre ou au recyparc. Trouvez toutes les bulles et recyparcs sur **l'app Recycle !** ou sur **www.bep.environnement.be**
- Appelez les services de collecte au **081/718.211** pour signaler le problème.
- **N'abandonnez pas vos bouteilles aux pieds des bulles. Les dépôts clandestins autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme une infraction environnementale passible de poursuites administratives et judiciaires.**

CONSIGNES À SUIVRE

Séparez le verre incolore du verre coloré.
Bien vider et enlever les **couvercles** et **bouchons**.

LES **PAPIERS-CARTONS**



EN PORTE-À-PORTE OU AUX RECYPARCS

INTERDIT

PAPIERS

Papiers propres et non souillés.



CARTONS

Cartons propres, non souillés et aplatis.




Film et sac en plastique


Sac de ciment


Papier peint

→ DIRECTION **DÉCHETS ORGANIQUES**

→ DIRECTION **SAC PMC**

→ DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

→ DIRECTION **RECYPARC**

CONSIGNES À SUIVRE

Vos papiers-cartons **ne peuvent pas être présentés en vrac**; mais rangés dans une boîte en carton résistante ou dans le conteneur jaune ou à couvercle jaune.
N'utilisez **pas de contenant en plastique** pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
N'utilisez **ni bandes adhésives ni sacs en plastique.**
Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis **uniquement lorsqu'ils sont pleins.**

LES DÉCHETS **ORGANIQUES**



DÉCHETS DE CUISINE



Marc de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés.

INTERDIT



Langes



Sac d'aspirateur



Litière minérale



Coton-tige



Protection hygiénique



Cendres froides de bois non traité

DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin.



DIRECTION **SAC PMC**

AUTRES DÉCHETS



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables, cartons alimentaires souillés.



Pot en terre cuite



Briquaillons

DIRECTION **RECYPARC**

CONSIGNES À SUIVRE

Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... **Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP** bien triés sont collectés !
Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur **www.bep-environnement.be**
Les emballages en **plastique** n'ont pas leur place dans le sac organique.

COMMUNES ZÉRO DÉCHET WALLONIE

FERNELMONT S'ENGAGE

dans un programme d'actions pour tendre vers le **zéro déchet !**

POINT DE CONTACT SUREMBALLAGE

Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

CALENDRIER EN LIGNE

Consultez à tout moment le calendrier en ligne sur **bep-environnement.be**

GUIDE DE TRI EN LIGNE

Pour toutes questions relatives au tri des déchets consultez notre guide de tri sur : **www.bep-environnement.be/collectes-tri-des-dechets/guide-du-tri**

Be WaPP

LE GRAND NETTOYAGE

Du jeudi 1er au dimanche 4 avril 2027
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur **www.bewapp.be**

INFOS SUR LE TRI ET LE RECYCLAGE : **fostplus.be** ou **trionsmieux.be**

Téléchargez gratuitement l'app Recycle!



- Toujours avoir le calendrier de collecte à portée de main.
- Recevoir les rappels de collecte.
- Tout savoir sur le tri des déchets.
- Connaître la localisation des bulles à verre et des recyparcs.

bep

La Commune de FERNELMONT

Administration communale de Fernelmont
Rue Goffin, 2 • 5380 Noville-les-Bois
Tél. : 081/83.02.50 • Fax : 081/83.02.70
www.fernelmont.be

Fostplus

Editeurs responsables: Renaud Degueldre - Directeur Général du BEP - Av. Sergent Vrithoff, 2 à 5000 Namur • L. Spaan - Fost Plus asbl - Kouterveldstraat 2, 1831 Diegem - (à partir du 01.01.2027) • 2027 • Imprimé sur papier 100% recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique.